



GRAND MAGISTÈRE - VATICAN
ORDRE ÉQUESTRE DU SAINT-SÉPULCRE
DE JÉRUSALEM

Au service des pierres vivantes en Terre Sainte

L'apport des laïcs et des familles à la vie de l'Église

Témoignage de la Déléguée magistrale de la Norvège, Helene Lund



C'est en 1988 que le pape Jean-Paul II a publié l'Exhortation apostolique **Christifideles Laici** dans laquelle le rôle des laïcs à l'intérieur de l'Église catholique a été sollicité. «Par cette Exhortation, nous voulons inviter encore une fois les fidèles laïcs à relire, à méditer et à assimiler avec intelligence et amour l'enseignement si fécond et si riche du Concile qui touche à leur participation à la triple fonction du Christ»: sacerdotal, prophétique et royal. (CI 14)

L'Église dans sa totalité est appelée à travailler dans la vigne du Seigneur et, dans cette mission qui lui a été confiée, «les fidèles laïcs occupent une place originale et irremplaçable: par eux, l'Église du Christ est présente dans les secteurs les plus variés du monde, comme signe et source d'espérance et d'amour». (CL 7)

L'**Ordre du Saint-Sépulcre**, en tant qu'institution laïque placée sous la protection du Saint-Siège, se sent très concerné par cet appel. Pendant sa visite à Rome pour la réunion des lieutenants européens, **Helene Lund**, Déléguée magistrale pour la Norvège depuis 2013, a confié au Service de Communication du Grand magistère de l'Ordre quelques réflexions sur le sujet: «La plupart des fidèles de l'Église sont laïcs, et **nous sommes appelés à témoigner de notre foi et à participer à la mission de l'Église**. Ainsi, travailler avec d'autres laïcs et être dans un Ordre composé en majorité de laïcs mais soutenu par l'accompagnement des prêtres, est une bénédiction, et cela encourage les personnes à interpréter leur vie quotidienne à la lumière de l'Église».

Mariée et mère de deux enfants, Helene considère le **lien avec la Terre Sainte comme une «affaire de famille»**, vécue en communion autant avec son mari qu'avec ses enfants, avec lesquels le couple prévoit de faire un pèlerinage à l'automne prochain. À propos de l'importance de la vie familiale, elle ajoute: «Je crois qu'il est important, quand de nouveaux membres sont recrutés, de les inviter à

réfléchir sur leurs liens familiaux. L'appartenance à l'Ordre doit être quelque chose qui unit, et il est primordial d'avoir le soutien de son conjoint pour que cela devienne une bénédiction pour la famille».

(3 juin 2015)